

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 mai 2020 à 19 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

*Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.*

**PRÉSENCES À LA SALLE DU CONSEIL :**

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement  
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa  
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien

**PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :**

Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

**AUTRES PRÉSENCES À LA SALLE DU CONSEIL :**

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif  
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement  
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :**

M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint – Gestion du territoire, du patrimoine et soutien administratif  
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique  
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

---

**10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 02.

---

**10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S**

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19 H 03 ET SE TERMINE À 19 H 50.

---

**CA20 16 0128**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 MAI 2020**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2020, 19 h, tel que proposé.

## **VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

## **10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 51 ET SE TERMINE 20 H 47.**

<b>CITOYENS</b>	<b>QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL</b>
<b>MADAME HÉLÈNE CORNELLIER</b>	<p>Les jardins communautaires d'Outremont seront-ils ouverts cette année ?</p> <p>Comment est-ce possible pour une nouvelle arrivante d'avoir accès à un petit espace ?</p> <p>Merci de transmettre cette question au conseil. Comment pourrais-je avoir la réponse?</p>
<b>MADAME MÉLANIE OCTEAU</b>	<p>Ma question est simple : où êtes-vous Monsieur le Maire pendant la pandémie ?</p> <p>Chaque jour, je joue dehors avec mon garçon de trois ans. Où jouons-nous ? Dans une ruelle insalubre qui longe la magnifique avenue Bloomfield. Chaque jour, je marche dans mon quartier avec lui. Où marchons-nous ? Dans les rues remplies de poubelles, de déchets de construction non réglementaires (malgré quelques appels à la sécurité publique). On va courir au parc. Dans quel parc ? Le parc Outremont jonché de déchets, de bouteilles de verre brisées, de mégots.</p> <p>Depuis 8 semaines, je ne vous ai jamais croisé sur la rue. Je croise plus souvent les rabbins de la communauté juive. Ils sont très présents pour les leurs. Mais mon maire, absolument pas. Parlez avec votre équipe de communication : elle pourrait proposer une ballade dans les voitures de la sécurité publique. Vous pourriez nous saluer et nous écouter.</p> <p>Je vous convie pour une partie de soccer dans la ruelle Bloomfield entre les rues Van Horne et Lajoie. Mettez vos vieux vêtements, on en ressort très sale.</p>
<b>MONSIEUR JEAN FRÉCHETTE</b>	<p>Pourquoi ne pas interdire les souffleurs à feuilles de juin à septembre comme Westmount et Beaconsfield et autres villes ? Ce n'est pas seulement une question de bruit mais de pollution de l'air et génération de poussière durant les mois chauds d'été alors qu'il y a très peu de feuilles à ramasser.</p> <p>Pourquoi ne pas interdire en tout temps les appareils qui dépassent la norme du règlement AO-249 ? (ce qui est le cas de la plupart des appareils à essence même si leur étiquette montre le contraire)</p>
<b>MONSIEUR JEAN-CLAUDE BACHAND</b>	<p>Pourrait-on dès maintenant commencer à préparer les terrains de tennis extérieurs pour qu'on puisse en profiter rapidement quand l'autorisation aura été donnée par les instances de la Santé ? Plusieurs jours sont nécessaires pour les remettre en état après l'hiver</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
<b>MADAME MARIE-LOUISE GAY</b>	<p>Mes questions concernent les terrains de tennis et la saison de tennis mai-octobre 2020</p> <p>1- Comptez-vous, comme promis, de faire la réfection des terrains de tennis dans notre arrondissement? Si oui, quand débiteront les travaux? Je présume et j'espère qu'on ne fermera pas tous les terrains en même temps pour la réfection, donc combien de terrains seront disponibles pendant la réfection?</p> <p>2- Quand commencera la saison de tennis 2020 à Outremont?</p> <p>Article de La Presse soumis par Mme Gay : <a href="#">Le tennis espère l'accès aux courts extérieurs</a></p>
<b>MADAME VÉRONIQUE GEOFFRION</b>	<p>Question pour le conseil d'arrondissement de lundi 4 mai : À quand l'obligation légale pour chaque foyer de posséder une poubelle sur roue de 95 gal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attendu que nous payons des taxes municipales élevées</li> <li>• Attendu que l'arrondissement d'Outremont ressemble à une soue à cochons</li> <li>• Attendu que la population d'Outremont augmente rapidement et qu'en conséquent ses déchets augmentent de façon exponentielle</li> <li>• Attendu que la population d'Outremont ne respecte pas les dates et heures de dépôts de déchets</li> <li>• Attendu que la population d'Outremont qui n'a pas déjà de poubelle sur roue, utilise des poubelles trop petites et des sacs éventrés rapidement, augmentant encore plus la saleté dans les rues et ruelles</li> </ul> <p>Et afin de régler le problème de la propreté en amont, j'aimerais savoir quand l'arrondissement exigera-il à chaque foyer de se munir d'une poubelle sur roue de 95 gal ??</p>
<b>MONSIEUR ANTONIO CABEDA</b>	<p>J'aimerais avoir plus d'information concernant la suite du projet sur le quadrilatère vacant entre l'avenue Wiseman, l'avenue Stuart, l'avenue Ducharme et l'avenue Therese-Lavoie-Roux en face du nouveau Campus d'UdeM</p> <p>L'année passe lors d'une séance d'information, j'ai appris que le terrain était destiné à 2 terrains d'activités sportifs. Cependant, en parlant avec mon voisin il a mentionné que peut-être il aura un changement de plan pour la construction d'une école secondaire.</p> <p>Avez-vous plus d'information à partager à ce sujet? Est-ce qu'il y a de démarche concret déjà vers une ou l'autre alternatif ? Comment pourrais-je avoir plus d'information concernant le projet?</p> <p>C'est la première fois que je pose une question au conseil, est-ce qu'il aura une réponse par écrite ou seulement la réponse donne pendant la séance de réponse?</p>
<b>MADAME HÉLÈNE LARUE</b>	<p>1) Quand commencera la saison de tennis extérieur à Outremont? Peut-on déjà s'abonner pour l'été 2020?</p> <p>2) Comptez-vous toujours refaire les courts de tennis cet été, et si oui, à quel rythme et selon quelle procédure?</p>
<b>MADAME AUDREY ROBINSON</b>	<p>Les cyclistes monopolisent les sentiers à l'arrière de la montagne.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>À l'entrée du chemin qui commence au boulevard Mont-Royal, mon partenaire, ma fille de 5 ans, et moi même, ont dû esquiver un groupe de quatre cyclistes qui dévalaient la colline. Nous avons ensuite suivi un sentier à travers les bois et avons rencontré d'autres cyclistes insouciantes. Aucun n'a ralenti, nous avons dû les éviter rapidement chaque fois, et nous avons à peine pu nous promener. Nous avons été effrayés de voir un cycliste dépasser de très près une femme âgée en randonnée sur le même sentier. Nous avons vu au moins 20 cyclistes différents en une heure le samedi 2 mai vers 11 heures - et aucun ne nous a laissé la priorité. Nous avons eu le même problème le week-end dernier.</p> <p>J'ai appris que les cyclistes pensent que ces sentiers de randonnée sont pour eux. Quand je leur fait remarquer qu'il y avait un panneau "pas de vélos" à l'entrée, l'un a insisté, "la police nous autorise sur les sentiers - ils nous voient tout le temps, et personne ne nous donne des amendes".</p> <p>Le signe doit-il être plus visible? Les règles doivent-elles être affichées à l'entrée? Au fil des ans sur ces même sentiers, nous avons vu des cyclistes- mais beaucoup moins, et ils éviter les promeneurs.</p> <p>Nous avons discuté de la situation avec la sécurité au sommet d'Outremont et il a confirmé que les vélos ne sont pas autorisés, mais si les cyclistes évitent le chemin principal, on les laisse tranquilles, donc dans un sens c'est permis. Il a affirmé qu'on ne pouvait pas faire grand-chose, que l'amende coûte \$50, et que les cyclistes s'en moquent. J'ai été assez choqué de l'entendre si blasé à ce sujet. Cette sorte d'approche désinvolte encourage les cyclistes imprudents - et privera tous les autres de marcher/ courir dans les bois. J'espère que on n'attend pas une accident pour appliquer les règles de sécurité.</p> <p>Veuillez me faire savoir ce qui peut être fait pour résoudre ce problème.</p>
<p><b>MONSIEUR CHAFIC ZAKARIA</b></p>	<p>Il y a deux mois, il a été proposé de voter une augmentation salariale des conseillers et conseillères de l'arrondissement d'Outremont.</p> <p>Suite à la crise que le pays traverse depuis quelques semaines, des citoyen.nes ont exprimé leur opposition à cette augmentation salariale dans les médias sociaux.</p> <p>Au dernier conseil, vous avez annoncé que cette augmentation était « mise de côté pour le moment » donc suspendue de manière temporaire.</p> <p>Suite aux compressions budgétaires demandées par la ville centre au vue de la baisse de revenus de la ville causée par la crise, allez-vous prendre en considération la crise sanitaire et économique que subissent l'ensemble des citoyen.nes et témoigner de votre solidarité avec eux. elles en annulant en bonne et due forme cette augmentation salariale des conseillers et conseillères de l'arrondissement d'Outremont?</p>
<p><b>MONSIEUR BARBEL KNAEUPER</b></p>	<p>On streets that have parking only on one side, why is it not allowed to park on the other side during street cleaning hours?</p>
<p><b>MONSIEUR DAVID BEITEL</b></p>	<p>Je suis un résident du boulevard Mont-Royal. Sur mon balcon, j'ai constaté une augmentation considérable du nombre de personnes qui utilisent la rue au cours des dernières semaines. C'est une chose merveilleuse. Cependant, je suis également préoccupée, car j'ai vu des interactions entre les usagers actifs (cyclistes, joggeurs) et les conducteurs, qui auraient pu se transformer en une collision mortelle. Ce boulevard est extrêmement attrayant pour les joggeurs, les cyclistes et les gens qui veulent simplement se promener, en raison du couvert végétal. Ils devraient pouvoir utiliser cette rue en toute sécurité.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>Je recommande de rendre cette route à sens unique pour les véhicules (en montée, vers le cimetière) pendant toute la période COVID-19, et de bloquer la circulation des véhicules en utilisant une barrière partielle (à Gorman ou McCulloch). Cela permettra d'assurer la circulation locale uniquement. En outre, je recommanderais de renforcer l'application de la loi afin que les cyclistes ralentissent au moins aux panneaux Stop. De nombreux cyclistes sont respectueux, mais certains ne le sont pas. Ces mesures peuvent-elles être mises en œuvre immédiatement s'il vous plaît ?</p>
<p><b>MADAME JILL LANCE</b></p>	<p>Le nombre de cyclistes et de piétons le long du boulevard Mont-Royal et du boulevard Camillien-Houde a considérablement augmenté ces dernières semaines, car les gens recherchent un espace suffisant pour faire de l'exercice et prendre l'air tout en maintenant la distance physique recommandée par la santé publique. Il est raisonnable de présumer que cette tendance va se poursuivre dans les semaines prochaines.</p> <p>Je me demande si Outremont envisagerait de mettre en œuvre l'intervention de la rue familiale ou de 'slow street' sur le boulevard Mont-Royal, comme cela a été fait récemment sur le Plateau et comme cela se fait dans les grandes villes d'Amérique du Nord. Le boulevard Mont-Royal étant très large, donc les automobilistes y vont très vite, malgré l'augmentation du nombre de cyclistes et de joggeurs dans la rue. Je propose de limiter la rue à un sens unique partagé, limitée à la circulation locale afin que les résidents puissent toujours accéder à leur domicile, mais que les cyclistes et les joggeurs puissent également utiliser la rue en toute sécurité (en laissant le trottoir aux piétons). L'autre côté de la rue (côté forêt) pourrait être réservé aux cyclistes reliant le Camillien-Houde ou ailleurs.</p> <p>De plus, je me demande si Outremont envisagerait de travailler avec le centre ville pour reconsidérer la fermeture de la Camillien-Houde à la circulation des véhicules personnels jusqu'au nouvel ordre, comme moyen d'augmenter l'espace de la rue pour une utilisation récréative familiale et de relier les deux côtés de la montagne.</p>
<p><b>MADAME FRANCE POULIN</b></p>	<p>Il y a maintenant plus de six mois, je vous signalais que les panneaux dans la ruelle Durocher – Hutchison identifiaient incorrectement le jour de collecte des ordures. Voir photo ci-jointe.</p> <p>Selon l'ombudsman cela avait pour fâcheuse conséquence de faire en sorte que toute contravention émise pour avoir placé les ordures le mauvais jour pourrait être rendue caduque en cour municipale. Plus de 200 jours plus tard, la situation n'est toujours pas corrigée, ce qui témoigne d'un laxisme certain si ce n'est d'une mauvaise foi. Devant une situation qui continue d'être problématique quant aux dépôts des ordures en dehors des jours de collecte, est-ce que l'arrondissement peut nous expliquer pourquoi les dits panneaux n'ont pas été changés et peut-il s'engager à corriger les dits panneaux d'ici au prochain conseil municipal?</p>
<p><b>MONSIEUR NICOLAS BURGARD</b></p>	<p>Cela fait plusieurs années que de nombreux citoyens se plaignent de la forte dégradation de leur environnement en raison du non respect par certains des règles relatives aux dépôts d'ordures et rangement des contenants. Pourriez-vous nous détailler - mesures, échéances - votre plan d'action précis contre ce " festival des ordures" ?</p>
<p><b>MONSIEUR VINCENT MORET</b></p>	<p>Pour commencer je tiens à vous dire que c'est très apprécié votre silence pour souhaiter de joyeuses fête de Pâques à vos concitoyens. Peut être que Mme plante ne vous avait pas donné l'autorisation. Alors je vous souhaite de joyeuse Pâques car contrairement à vous chez moi on dit: mieux vaut tard que jamais.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>N'avez vous pas honte. Franchement entre nous. Dites moi la vérité, personne de nous regarde. Plus personne ne vous regarde. Quand est ce que cette mascarade va prendre fin. Quand est ce que cette comédie de mauvais goût va prendre fin. Allez dites le nous ... dans quel monde vivez vous Mr le maire. Êtes vous dans votre bulle ?</p> <p>N'entendez vous pas la gronde dans vos rues. Après avoir habité plusieurs villes dans le monde. Outremont est depuis 2 ans ma pire expérience. Je suis frustré. Oui frustré de voir l'état de notre arrondissement. Après 10 de vie ici, j'ai honte de mon quartier, honte de vous aussi. Frustré de voir le progrès, l'avenir et le développement de nos voisins. Verdun, Villeray , Rosemont, Westmount etc etc je ne vais pas tous les citer car comparativement à nous je vais être obligé de tous les citer.</p> <p>Je ne sais pas à quoi vous servez. Je ne sais pas quelles sont les choses que vous nous apportez en tant que maire . Quelle est votre rôle ... votre job quoi. Je ne comprends pas.</p> <p>Vous passez votre temps à re.poster des post de Mme Plante , vous passez votre temps à vous félicitez des actions prisent par Mme Plante. Mais concrètement pour votre arrondissement vous faites quoi ? Ben rien. A part nous mettre dans le trouble et diviser les citoyens.</p> <p>On ne vous a pas vu prendre le balaie et nettoyer les rues et ruelles dimanche dernier. On ne vous pas entendu pour promouvoir et féliciter les citoyens qui ont pris leur balai pour nettoyer leur trottoirs. Le journal D'outremont en parle vous non. La cassure entre vous et vos citoyens et bien plus large et profonde que celle de nos trottoirs défoncés.</p> <p>Ma conseillère de quartier Mme Patreau. La conseillère qui habite près du parc Kennedy mais qu'on ne voit jamais. Peut être va t'elle à Verdun passer ses fins de semaine et je la comprends l'environnement y est plus propre. Comme vous elle re post les post de Mme Plante, se félicite d initiatives de MMe plante mais ne fait rien, rien pour son quartier. Mais quand on lui dit que depuis un mois qu'il y a des vis de 2 pouces qui sortent des socles de poubelles au parc Kennedy qui sont un danger pour les enfants. Le journal Outremont en parle aussi mais comme seule réponse de sa part nous avons eu c'est Je ne suis pas contremaître, sympa comme réponse mais ça tombe bien car moi non plus je ne le suis pas et en plus je ne suis pas conseillère d'arrondissement.</p> <p>On lui dit que des guirlandes de Noël tombent des arbres et qu'on va finir par prendre la décision de les retirer nous même. En passant Mr le maire à date du 15 mars donc avant le coronavirus les guirlandes de Noël sont toujours dans les parcs, voir aussi le sapin à l'entrée du viaduc Rockland. Je peux comprendre qu'avec vos augmentations de salaire c'est Noël tous les jours à la mairie mais avec les augmentations de taxes de vos concitoyens et les vignettes, nos guirlandes ont été enlevées il y'a déjà quelque mois. Bref tout est normal nous sommes à Outremont. On lui demande comment ça se fait que les poubelles sont enlevées sur van horn et elle nous répond pas. Silence radio . En passant Avez vous vu l'état de Van Horn et ses graffiti sur boutiques et façade d'immeuble, c'est deguellase, j'aurai honte à votre place. Alors vous allez me répondre que oui avec la crise que nous vivons actuellement nous sommes obligés de faire travailler nos équipes différemment. Mais la vérité est différente vous êtes en appel d'offre pour trouver une compagnie de nettoyage. Pourquoi l'ancienne ne fonctionne plus ? Répondez svp</p> <p>Vous regardez la forêt brûlée et vous vous concertez entre vous pour demander qu'elle caserne de pompier on va appeler. Ridicule</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>Alors voilà. Je dois vous laisser j'ai des écureuils morts à ramasser dans ma ruelle et des sacs plastiques à retirer sur mes tulipes en fleur. Mais ma question est la suivante. N'avez vous pas honte mr le</p>
<b>MONSIEUR SEBASTIEN PLANTE</b>	<p>J'habite l'îlot Willowdale. Depuis vendredi le nettoyage des rues a repris. Cela a pour conséquence que nous devons déplacer nos voitures pour le vendredi matin afin de faciliter le travail des cols bleus. Soit. Cependant, l'autre côté de la rue est également une zone de " no parking".</p> <p>Avant le nouveau règlement de stationnement nous n'avions pas ce problème qui vous a déjà été signalé par une de mes jeunes voisines il y a déjà plusieurs mois. Où devons-nous garer nos voitures quand toutes les rues de l'îlot font face à la même situation tout comme les rues environnantes tel que Côte Ste Catherine, Ainslie, Beloeil, De Vimy, Duchatel, St-Germain etc....?</p> <p>Pourquoi la direction de l'arrondissement quoiqu'au courant de la problématique, n'a pas encore proposée de solution à cette situation alors que le plan de stationnement était supposé fait pour nous faciliter la vie ?</p>
<b>MADAME LUCILE BALADIER</b>	<p>J'aimerais savoir, compte tenu de la situation, si la mairie envisage de (1) rembourser la vignette qui n'aura servi à rien cette année (2) laisser les gens qui doivent continuer à travailler de la maison se stationner dans les rues?</p> <p>J'en profite pour souligner que nous sommes plusieurs à attendre le retour de la ville sur le fait qu'il nous paraît illégal d'avoir fait payer une vignette au plein tarif alors qu'elle n'aurait servi que quelques mois. Ceci n'ayant rien à voir avec la pandémie mais plutôt à de "l'abus de pouvoir", j'imagine que nous allons recevoir une réponse un jour ? Quels sont les délais de réponse?</p>
<b>MONSIEUR JÉRÔME ALLAIRE</b>	<p>J'aimerais savoir quand nous aurons les conclusions de la consultation publique ?</p>
<b>MADAME JULIE LAFORTUNE</b>	<p>Cette question s'adresse au Maire et non à une fonctionnaire:</p> <p>Cet été Le camp du Parc Soleil allait fêter ses 48 ans. Ce camp est une institution mythique pour les Outremontais. Vous avez décidé, sans consulter la population, de donner notre camp en "appel d'Offre". Vous aviez toutefois promis que les tarifs resteraient accessibles. En 2019, les tarifs étaient les suivants:</p> <p>2019 1 enfant 562\$ pour 8 semaines 2ieme enfant même fratrie 492\$ pour 8 semaines</p> <p>2020 Il en coûtera entre 1000\$ et 1160\$ pour 8 semaines</p> <p>Question 1</p> <p>Les années précédentes, nous pouvions choisir de prendre le service de garde ou pas. Cette option nous permettait de réduire les coûts du frais de garde. Cette option n'est plus disponible cette année. Nous allons donc payer pour le service de garde, même si nous ne l'utilisons pas. Pourquoi avez-vous autorisé cette tarification?</p> <p>Question 2</p> <p>Lors du dernier conseil d'arrondissement, la question des tarifs qui doublent vous a été posée Monsieur Le Maire. Vous avez délégué cette question à une fonctionnaire qui n'avait pas l'air de connaître la problématique du tarif double si on inscrit notre</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>pour 8 semaines. La réponse sous entendait que les tarifs de 2020 étaient moins chers que les tarifs de 2019. Je vous réponse donc la question</p> <p>Est-ce exact Monsieur le Maire qu'un enfant inscrit au camp de jour d'Outremont, en excluant les frais de garde aurait payé 562 \$ alors que cette année, il en coûtera entre 1000\$ et 1160\$? Pourquoi avoir expressément omis cette information lors du dernier conseil, alors que la question vous a été posée à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux ?</p> <p>Question 3</p> <p>Pourquoi avoir accepté une soumission avec une augmentation de tarif aussi drastique? Est-ce que le mythique spectacle de fin d'été est inclus dans l'appel d'offre ?</p> <p>Question 4</p> <p>Avec les nouvelles règles de la santé publique, le ratio enfant/moniteur va diminuer. Qui va absorber les coûts supplémentaires d'opération?</p>
<p><b>MADAME MARICLAUDE OUMET</b></p>	<p>Lundi 6 avril, dans le parc Kennedy, il y avait 4 socles en ciment dont les vis étaient apparentes d'au moins 5cm et qui représentaient un danger pour la sécurité des enfants. Les vieilles poubelles ont été enlevées afin d'être éventuellement remplacées par des nouvelles mais les vis ont été laissées à découvert, sans aucune protection. Ce jour-là, j'ai rencontré par hasard la conseillère Patreau qui m'a affirmé qu'elle était au courant de cette situation et que des poubelles devaient être vissées sur ces socles très bientôt.</p> <p>M. Tomlinson, vous avez toujours été tenu au courant de cette situation ainsi que la directrice d'arrondissement et ce, depuis mon 1<sup>er</sup> courriel daté du 7 avril.</p> <p>La conseillère Patreau habite en face du parc Kennedy : elle a eu largement le temps et la possibilité d'aller vérifier à tous les jours si les socles de poubelles étaient sécurisés.</p> <p>Il aura fallu 1 mois, 5 courriels à votre administration, 1 plainte au 311 et 1 lettre dans le journal Outremont pour que le dernier socle dangereux soit neutralisé ce lundi 4 mai.</p> <p>La covid-19 a le dos large mais on ne peut pas toujours la tenir responsable de tous les problèmes dans notre arrondissement.</p> <hr/> <p><u>Question principale :</u></p> <p>Quelle est la personne imputable de cette négligence qui a représenté un danger pour la sécurité des enfants pendant 1 mois ?</p> <p><u>Question secondaire :</u></p> <p>Cette situation potentiellement dangereuse pour la sécurité des enfants est le résultat :</p> <p>A. De l'incompétence de votre administration</p> <p>B. Du laxisme de votre administration</p> <p>C. Du je m'en-foutisme de votre administration</p> <p>D. Du manque de coordination de votre administration</p> <p>E. Toutes ces réponses</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
<p><b>NON IDENTIFIÉ AU COURRIEL</b></p>	<p>Avec le besoin de transports publiques pour les travailleurs essentielles de la sante, le deconfinement de Montreal prévu le 11 Mai et l'annonce aujourd'hui que New York et Toronto vont desinfecter tout les autobus, metros et trains les jours, je deplores le manque d'action de la STM, la Ville de Montreal, le gouvernement du Quebec, les diections de la sante publique de Montreal et Quebec, et des medias concernant l'etat insalubre des autobus a Montreal.</p> <p>Quoique la Mairesse a ordonne la STM a augmenter le nettoyage des autobus, la STM a repondu qu'elle n'avait pas l'argent ou les ressources pour le faire, et rien a ete fait pour confirmer que le nettoyage soit fait plus qu'une fois par 45 jours minimum ce qui est epouventable et degueulasses.</p> <p>Meme TVA a rapporte avec des journalistes sur place en direct que le syndicat des chauffeurs a imprime 1500 auto-collants pour que les voyageurs rentre a l'arriere, absolument aucune autorite ou media a questionne la STM sur l'insalubrite chronique des autobus.</p> <p>Ceci est une sujet extremement important mais les autorites et les medias manque de courage pour aborder la question qui concerne la securite et la sante des voyageurs et employes de la STM.</p> <p>Quest ce que vous attendez pour aborder cette question?</p> <p>Quelles sont les consignes sanitaires pour la STM insalubre?</p>
<p><b>MONSIEUR PIERRE LACERTE</b></p>	<p>Depuis votre élection, en 2017, vous avez souhaité élaborer plusieurs projets derrière des portes closes. Je pense, entre autres, au projet d'une garderie et d'une synagogue sur le terrain public de l'Îlot Saint-Viateur ou encore à votre plan de stationnement tant controversé. Dans ces deux cas, vous ne souhaitiez pas consulter les citoyens d'Outremont avant d'agir.</p> <p>Aujourd'hui, je sais que vous avez dans vos cartons le projet de transformer, en tout ou en partie, l'avenue Bernard en une artère piétonnière. Encore une fois, les citoyens n'en ont jamais entendu parler.</p> <p>J'aimerais savoir :</p> <p>Si vous comptez aller de l'avant avec ce projet?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Où vous en êtes rendus dans l'élaboration de ce projet</li> <li>2. Qui est impliqué dans ce dossier?</li> </ol> <p>Si vous comptez, cette fois, consulter les citoyens?</p>
<p><b>MADAME CAROLINE BRAUN</b></p>	<p>Depuis que vous êtes arrivé à Outremont, en tant que Maire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vous avez enlevé la galerie d'Art d'Outremont à l'OBNL qui s'en occupait depuis sa création, sans consulter la population,</li> <li>• vous avez donné votre accord pour fermer le poste de police, sans consulter la population,</li> <li>• vous avez sous-traité le camp de jour du parc soleil, ayant pour effet que les tarifs pour un enfant inscrit pour 8 semaines, doubleront et ce, sans consulter la population,</li> <li>• vous avez imposé un plan de refonte du stationnement, qui ne convient pas à une bonne partie des résidents d'Outremont, sans consulter la population (noter que j'exclue la consultation</li> </ul>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>publique qui a eut lieu, après l'adoption du plan, suite à une pétition citoyenne),</p> <p>Maintenant, durant la crise du Covid-19, nous avons appris la fermeture dite temporaire du CLSC sur Vanhorne.</p> <p>Question numéro 1: est-il question, dans un futur à court, moyen ou long terme, du déménagement et ou de la fermeture du CLSC qui se trouve présentement sur Vanhorne?</p> <p>sous-question numéro 1: si tel est le cas, pouvez-vous vous engager à vous battre pour maintenir la CLSC en place?</p> <p>Nous sommes un des arrondissements ayant la plus forte proportion de personnes âgées ET, il se trouve aussi beaucoup de femmes enceintes qui doivent bénéficier d'un clsc de proximité.</p> <p>** cette question doit être répondue par le Maire.</p> <p>Question numéro 2: des budgets votés aujourd'hui, seulement 2 organismes Outremontais bénéficient du montant de 55000\$. (J'exclue le YMCA de cette question).</p> <p>Il s'agit en effet de la Maison des jeunes d'Outremont et d'Outremont en famille.</p> <p>Question numéro 3:</p> <p>Pourquoi l'argent n'a t'elle pas été distribuée plus équitablement entre les différents organismes d'Outremont?</p> <p>comme par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la table de concertation des ainés?</li> <li>• la société d'Histoire d'Outremont?</li> <li>• les scouts de la 55 eme Guynemenn?</li> </ul> <p>ou encore l'organisme SARPAD qui existe pour des dizaines d'années et qui œuvrent auprès des personnes âgées et a mobilité réduite à Outremont? et spécialement en temps de crise, ne pourraient-ils pas bénéficier d'une aide financière supplémentaire?</p>
<p><b>MONSIEUR FRÉDÉRIC JEAN</b></p>	<p>L'annonce par l'administration Plante de la réouverture des jardins communautaires soulève des questions concernant la gestion du jardin communautaire d'Outremont. Contrairement aux autres arrondissements de Montréal où l'on peut s'inscrire pour un espace dans un jardin communautaire et améliorer, année après année, sa position sur une liste d'attente, Outremont efface sa liste d'attente chaque année.</p> <p>Et contrairement aux autres arrondissements de la ville où les jardinets sont offerts à tous selon le principe du prochain sur la liste d'attente, Outremont a pour politique de privilégier les 65 ans et plus.</p> <p>Ma question : Outremont peut-elle rendre son processus d'accès au jardin communautaire de l'arrondissement plus transparent, moins aléatoire, et plus inclusif ?</p>
<p><b>MADAME ISABELLE D'HONDT</b></p>	<p>L'ordre du jour ne mentionne pas le dépôt du rapport suite à la consultation publique sur le stationnement.</p> <p>Pour quelles raisons? Le conseil prévoit-il d'attendre le rapport pour considérer les transformations éventuelles sur sa politique de stationnement, entamée sans aucune concertation des citoyens.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>Par ailleurs, l'ordre du jour prévoit l'octroi d'un contrat de 74140,22\$ pour un marquage dans les stationnements d'Outremont et dans les rues. N'est-ce pas contradictoire? Entamer de telles dépenses sans connaître les résultats et les recommandations du rapport semble dans ce contexte prématuré. N'est-il pas préférable de reporter également cette décision.</p> <p>La tenue de la consultation publique a suscité beaucoup d'attentes chez les citoyens qui espèrent parvenir à un accord dans le respect des recommandations du rapport. Dans le cas contraire, la consultation était vaine et inutile. Un consensus sur la politique de stationnement est primordiale pour la mener à bien.</p>
<b>MONSIEUR MARC POULIN</b>	<p>Pouvez-vous nous dire à combien s'élèvent les dépenses pour la défense de M. Corbeil suite à la plainte déposée à la Commission Municipale du Québec? Dans la mesure où vous avez amplement fait étalage de votre propension à abandonner des causes pourtant légitimes, telles que la synagogue de l'avenue Bernard ou encore l'empiètement du domaine public par le propriétaire qui a loué un local électoral à Projet Montréal, sous le prétexte de minimiser les frais juridiques, pourriez-vous envisager de retirer votre plainte dans ce dossier afin d'épargner des frais supplémentaires aux contribuables?</p>
<b>MADAME GENEVIÈVE ÉLIE</b>	<p>Renoncez-vous à vos augmentations rétroactives ? Dans le contexte économiques difficile pour tellement de citoyens d'Outremont et alors que la mairesse Valérie Plante demande des coupes budgétaires, je considère qu'une augmentation des salaires serait aberrante.</p> <p>Que ferez-vous du manque à gagner lié au plan de stationnement ? L'argent ayant déjà été dépensé, comment compenserez-vous les revenus non encourus?</p> <p>Qu'en est-il du rapport suite à la consultation publique sur le stationnement?</p> <p>Pourquoi les scout 55e Guynemer d'Outremont n'obtiennent aucun financement tandis que Outremont en famille, la maison des jeunes et le YMCA en obtiennent? Sur quelles bases sont choisis les organismes pour l'octroi de financement?</p>
<b>MADAME CHRISTINE GÉLINAS-ÉLIE</b>	<p>Étant donné les circonstances dramatiques et exceptionnelles dûes au Covid 19, la résolution d'augmenter les salaires des élus, rétroactive au 1er janvier 2020, est-elle abolie totalement? Il est totalement indécent de faire passer cette loi ne serai-ce par solidarité pour tous les citoyens qui ont perdu leur emploi, fermé leur magasins et restaurants etc... La récession touche tout le monde et les élus ne devraient pas être gagnants dans cette situation. Je vous demande par la présente d'annuler définitivement cette proposition par respect pour tous les citoyens.</p> <p>Que se passe-t-il avec la maison Mc Farlane, au coin de Rockland et Lajoie? Elle tombe en ruines, littéralement et devrait être démolie afin d'agrandir le parc Joyce. M. Joyce qui avait vendu sa propriété à la Ville d'Outremont, avait courtoisement laissé les soeurs McFarlane occuper cette maison jusqu'à leur décès. Elle revenait ensuite à la Ville par la volonté de M. James Joyce. Il serait donc logique, qu'elle soit détruite puisqu'inutile et inutilisable. La ville n'ayant pas les moyens de la restaurer, il serait opportun de la détruire avant qu'elle ne s'écroule complètement. Si quelque citoyen que ce soit laissait aller sa maison dans un tel état, la ville lui enjoindrait avec contraventions à l'appui de mettre un terme à sa dégradation. Il y a des exceptions pour la ville?</p>

---

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 20 H 47 À 20 H 53.

---

**CA20 16 0129**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 6 AVRIL 2020, À 19 H**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 à 19 h.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

---

**CA20 16 0130**

**OCTROYER UN CONTRAT À LA FIRME LES ENTREPRISES TONY DI FEO INC. DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC AO20-18009 (2 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES) POUR LA TONTE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT POUR UN MONTANT DE 79 355,86 \$ (TAXES INCLUSES) POUR DEUX (2) ANNÉES FERMES, SOIT LES ANNÉES 2020 ET 2021, AVEC LA POSSIBILITÉ D'UNE PROLONGATION DE DEUX (2) ANNÉES ADDITIONNELLES, SOIT POUR 2022 ET 2023, AJUSTÉES DE UN ET DEMI POUR CENT (1,5 %) POUR LA PÉRIODE VISÉE PAR RAPPORT AU DERNIER PRIX EN VIGUEUR AU MOMENT DE L'EXERCICE DE RENOUVELLEMENT - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'AUTORISER** une dépense maximale de 79 355,86 \$ (taxes incluses) pour l'octroi d'un contrat dans le cadre de l'appel d'offres public AO20-18009 pour la tonte des parcs et des espaces verts de l'arrondissement d'Outremont pour deux (2) années fermes, soit les années 2020 et 2021 avec la possibilité d'une prolongation de deux (2) années additionnelles, soit pour 2022 et 2023, ajustées de un et demi pour cent (1,5%) pour la période visée par rapport au dernier prix en vigueur au moment de l'exercice de renouvellement;

**D'OCTROYER** à la firme Les entreprises Tony Di Feo inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 79 355,86 \$ (taxes incluses) pour deux années fermes, avec possibilité de deux prolongations de douze mois chacune, conformément aux documents de l'appel d'offres public;

**D'IMPUTER** la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1202504013

---

**CA20 16 0131**

**AUTORISER LE RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION DU MARQUAGE SUR LA CHAUSSÉE ET DANS LES STATIONNEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT À LA FIRME « LES SIGNALISATIONS R.C. INC. » POUR UNE (1) ANNÉE POUR 2020, AU MONTANT DE 74 140,33 \$ (AJUSTÉ SELON LA MOYENNE DE L'IPC POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL) INCLUANT LES TAXES SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 18-16651 AINSI QU'UNE POSSIBILITÉ D'UNE (1) ANNÉE ADDITIONNELLE, SOIT 2021 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'AUTORISER** le renouvellement du contrat accordé à «Les Signalisations R.C. inc.», dans le cadre du contrat visant la réalisation du marquage sur la chaussée et dans les stationnements de l'arrondissement d'Outremont y compris tous les frais accessoires, le cas échéant, pour 1 an, soit l'année 2020, conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16651;

**D'AUTORISER** une dépense maximale de 74 140,33 \$, incluant les taxes, (ajusté selon la moyenne de l'IPC pour la région de Montréal) à cette fin;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1205069003

---

**CA20 16 0132**

**AUTORISER LE RENOUELEMENT DU CONTRAT ACCORDÉ À LA FIRME « EPAR HORTICULTURE INC. » DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 17-15812 POUR LES AMÉNAGEMENTS FLORAUX ET L'ENTRETIEN PAYSAGER POUR UN MONTANT DE 99 597,90 \$, INCLUANT LES TAXES ET L'IPC, POUR L'ANNÉE 2020 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'AUTORISER** le renouvellement du contrat accordé à la firme « Epar Horticulture Inc. » dans le cadre de l'appel d'offres public 17-15812 pour les aménagements floraux et l'entretien paysager pour un montant de 99 597,90 \$, incluant les taxes et l'IPC, pour l'année 2020;

**D'IMPUTER** la dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1202504014

**CA20 16 0133**

**ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 55 650 \$ (TOUTES TAXES APPLICABLES INCLUSES) À TROIS (3) ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, POUR LA PÉRIODE ET LE MONTANT INDICQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES - ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2018-2023) - APPROUVER LES TROIS (3) PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET - AUTORISER LA DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT À SIGNER LESDITES CONVENTIONS - DÉPENSE ASSUMÉE PAR LA VILLE CENTRE**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCORDER** un soutien financier totalisant la somme de 55 650 \$, toutes taxes applicables incluses, aux trois (3) organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) :

Organisme demandeur	Nom du projet	Brève description du projet	Montant de la contribution recommandé	2020-2021	2021-2022
Maison des Jeunes d'Outremont	Intervenir ensemble pour prévenir et contrer l'exploitation et les violences sexuelles chez les adolescent.e.s	Mise-en-place en place d'un nouveau corridor de services pour prévenir et contrer l'exploitation et les violences sexuelles chez les adolescent.e.s. par des ateliers de sensibilisation et de prévention pour nos partenaires, un service d'information et de référencement et une aide d'urgence directe.	<b>26 858,00 \$</b>	13 429,00 \$	13 429,00 \$
Outremont en famille	Popote famille	Permettre aux familles vulnérables de l'arrondissement de cuisiner ensemble, 15 fois par année, des plats santé à moindre coût dans la cuisine du Centre communautaire intergénérationnel et ce, avec l'aide d'un cuisinier.	<b>14 955,00 \$</b>	14 955,00 \$	- \$
YMCA du Parc	Rendez-vous Y actif	Organiser trois volets d'activités gratuites aux aînés d'Outremont, soit des sorties extérieures (sportive, culturelle et originale), activité de danse en ligne et activité découverte (choix d'un cours d'activité physique déjà offert par le YMCA du Parc et participation gratuite à chaque semaine).	<b>13 837,00 \$</b>	13 837,00 \$	- \$
<b>TOTAL</b>			<b>55 650,00 \$</b>	<b>42 221,00 \$</b>	<b>13 429,00 \$</b>

**D'APPROUVER** les trois (3) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

**D'AUTORISER** la directrice d'arrondissement à signer lesdites conventions;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

---

Un débat s'engage.

---

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1207426001

---

**CA20 16 0134**

**ACCORDER UN SOUTIEN FINANCIER TOTALISANT LA SOMME DE 30 021 \$ (TOUTES TAXES APPLICABLES INCLUSES), POUR L'ANNÉE 2020, À DEUX (2) ORGANISMES CI-APRÈS DÉSIGNÉS, POUR LA PÉRIODE ET LE MONTANT INDICQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT - APPROUVER LES QUATRE (4) PROJETS DE CONVENTION À CET EFFET - AUTORISER LA DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT À SIGNER LESDITES CONVENTIONS - DÉPENSE ASSUMÉE PAR LA VILLE CENTRE**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

**D'ACCORDER** un soutien financier totalisant la somme de 30 021 \$ (toutes taxes applicables incluses), dans le cadre de la Politique de l'enfant 2020, soit :

- 9 030 \$ à la Table petite enfance Outremont (TPEO) via le fiduciaire Outremont en famille afin de réaliser le projet «Boîte à surprises» pour la période du 1er juin 2020 au 30 août 2020;
- 6 319 \$ à la TPEO afin de réaliser le projet «Grand'Récré» pour la période du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2020;
- 5 373 \$ à la TPEO afin de réaliser le projet «Pause parents-enfants» pour la période du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2020 et;
- 9 299 \$ à la Maison des jeunes Outremont afin de réaliser le projet «Bistro-santé» pour la période du 11 mai 2020 au 19 décembre 2020.

**D'APPROUVER** les quatre (4) projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

**D'AUTORISER** la directrice d'arrondissement à signer lesdites conventions;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.05 1207426002

---

**CA20 16 0135**

**OCTROYER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 3 800 \$ À L'ORGANISME REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS DANS LE CADRE DU PROJET DE LA PATROUILLE VERTE 2020 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

**D'OCTROYER** une contribution financière de 3 800 \$ à l'organisme Regroupement des éco-quartiers dans le cadre du projet de la patrouille verte 2020;

**D'IMPUTER** la dépense au budget de fonctionnement selon les indications inscrites au sommaire décisionnel.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.06 1205069018

---

**CA20 16 0136**

**DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES PAIEMENTS SANS BON DE COMMANDE POUR LE MOIS DE MARS 2020**

**DÉPÔT** des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de mars 2020.

30.01 1205901011

---

**CA20 16 0137**

**DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE MARS 2020**

**DÉPÔT** des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de mars 2020.

30.02 1205901012

---

**CA20 16 0138**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LE MOIS DE MARS 2020**

**DÉPÔT** de la liste des virements de crédits pour le mois de mars 2020.

30.03 1205901010

---

**CA20 16 0139**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE MARS 2020**

**DÉPÔT** du rapport des décisions déléguées pour le mois de mars 2020.

30.04 1206695010

---

**CA20 16 0140**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS ET REFUSÉS DU 1ER AU 31 MARS 2020 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT TEL QU'EXIGÉ PAR L'ARTICLE 3.6.2 DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET LES CERTIFICATS (1176)**

**DÉPÔT** de la liste des permis et certificats émis et refusés de l'arrondissement d'Outremont pour le mois de mars 2020 tel qu'exigé par l'article 3.6.2 du *Règlement concernant les permis et les certificats* (1176).

30.05 1207397012

---

**CA20 16 0141**

**RÉAFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION DÉGAGÉS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019**

Conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2019;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

**QUE** le surplus de gestion de l'année 2019 d'un montant de 876 700 \$ soit affecté suivant les informations inscrites au sommaire décisionnel.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1203711002

---

**CA20 16 0142**

**ACCEPTER, EN VERTU DE L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT RELATIF À LA CESSION POUR FINS D'ÉTABLISSEMENT, DE MAINTIEN ET D'AMÉLIORATION DES PARCS, DE TERRAINS DE JEUX ET DE PRÉSERVATION D'ESPACES NATURELS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (17-055), LE VERSEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE D'UNE SOMME COMPENSATOIRE DE 229,908,00 \$, RELATIVE À DES FRAIS DES PARCS, POUR LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE LOTISSEMENT QUI A POUR FIN DE CRÉER 4 LOTS (6 312 361, 6 312 362, 6 312 363 & 6 312 364) - DEMANDE DE PERMIS 3001540019**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCEPTER** la somme de 229 908 \$, qui équivaut à 10% de la valeur marchande du terrain à lotir, tel que prévu dans le règlement 17-055, plus précisément au 2° alinéa de l'article 3.

---

Un débat s'engage.

---

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

30.07 1208358001

---

**CA20 16 0143**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION D'IMMOBILISATION SUR LA PARTIE DU CÔTÉ SUD DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH COMPRISE ENTRE L'AVENUE NELSON ET LA RUE HUTCHISON**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 6 avril 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

L'objet de ce règlement vise à implanter deux zones d'interdiction d'immobilisation sur le boulevard Saint-Joseph de façon à assurer un dégagement visuel en amont des arrêts obligatoires existants à l'intersection de la rue Hutchison en direction est-ouest.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1205069013

---

**CA20 16 0144**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - AGRANDISSEMENT DE LA ZONE D'INTERDICTION D'IMMOBILISATION EXISTANTE SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE QUERBES À LA JONCTION DU NOUVEAU PROLONGEMENT DE CETTE AVENUE**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 6 avril 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

L'objet de ce règlement vise à déplacer le poteau avec l'enseigne « Arrêt interdit » au sud de l'entrée cochère localisée devant le 908, avenue Querbes.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1205069014

---

**CA20 16 0145**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION DE DEUX ZONES DE STATIONNEMENT PROHIBÉ SUR LE NORD DE L'AVENUE ATLANTIC ET LE CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE DUROCHER À PROXIMITÉ DE L'ACCÈS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS SIS AU 600, AVENUE DE LA GARE-DE-TRIAGE**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 6 avril 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

L'objet de ce règlement vise à interdire le stationnement sur le côté nord de l'avenue Atlantic ainsi que sur le côté ouest de la partie de l'avenue Durocher comprise entre l'accès au service des Travaux publics et la fin de la première courbe au sud.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1205069015

---

**CA20 16 0146**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE DÉBARCADÈRE DE 15 MINUTES SUR LA PARTIE DU CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE STUART COMPRISE ENTRE LES AVENUES LAJOIE ET VAN HORNE POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GUY-DRUMMOND**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 6 avril 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER** le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

L'objet de ce règlement vise à permettre l'implantation d'une zone de débarcadère sur l'avenue Stuart au nord de l'avenue Lajoie tout au long de l'école de 7h30 à 9h30 et de 15h à 18h du lundi au vendredi pour une durée maximale de 15 minutes.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1205069016

---

**CA20 16 0147**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020) (AO-469) - MISE À JOUR DE TARIFS EN MATIÈRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DE SPORTS/LOISIRS**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 6 avril 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER** le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469).

Ce règlement vise à apporter des modifications à certains articles à la tarification en matière d'occupation du domaine public et à abroger deux articles de tarifs dans les sports et loisirs.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1206695007

---

**CA20 16 0148**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SITUÉS AU 90, AVENUE COURCELETTE; 74, AVENUE KELVIN; 5156, RUE HUTCHISON; 536, AVENUE OUTREMONT; 1090, AVENUE VAN HORNE; 6, AVENUE McCULLOCH, 625, AVENUE WISEMAN; 156, AVENUE BLOOMFIELD; 1475, AVENUE LAJOIE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, aux séances du 18 mars 2020, du 1er et du 7 avril 2020, les demandes d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1207397010;

**PROPOSITION PRINCIPALE**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** les demandes d'approbation de PIIA pour les immeubles suivants, selon les plans présentés et déposés :

**Pour le CCU du 18 mars 2020 :**

**90, avenue Courcelette**

**74, avenue Kelvin**

**5156, rue Hutchison**

**536, avenue Outremont**

Avec la réserve suivante:

- Les cadres devront être dans des teintes de blanc.

**Pour le CCU du 1er avril 2020 :**

**1090, avenue Van Horne**

Avec la suggestion suivante :

- Porter une attention particulière à la qualité des matériaux et de l'exécution des garde-corps compte tenu la variété de modèles envisagé.

**6, avenue McCulloch**

Avec la précision suivante :

- Opter pour la version avec les détails de couleur grise.

**625, avenue Wiseman**

**156, avenue Bloomfield**

**Pour le CCU du 7 avril 2020 :**

**1475, avenue Lajoie**

Avec la précision suivante :

- Le requérant devra démontrer que la porte fait parti d'un issue exigé par le Code National du Bâtiment. Si la porte n'est pas une issue exigée, la réserve formulée par le comité lors de la séance du 4 mars 2020 s'applique encore :

*La porte principale devrait reprendre la même forme que l'existant, c'est-à-dire à battants double de la pleine hauteur de l'ouverture.*

-----

PREMIER AMENDEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'immeuble situé au 536, avenue Outremont, sans réserve, nonobstant la recommandation du CCU.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

PREMIER AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

-----

SECOND AMENDEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'immeuble situé au 6, avenue McCulloch, en retirant la précision prévue, nonobstant la recommandation du CCU.

**VOTE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** aucun vote contre

SECOND AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

-----

**VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE**

**VOTENT EN FAVEUR:** Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**VOTE CONTRE:** Jean-Marc Corbeil

PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

47.01 1207397010

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 21 H 32.

70.01

---

---

Philippe Tomlinson  
Maire de l'arrondissement

---

Julie Desjardins  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> juin 2020.